



Université Claude Bernard



Formation au PACT (Preschool Paediatric Autism Communication Therapy)

Avec la formatrice Catherine Aldred

Fondatrice de la méthode PACT

Orthophoniste et chercheuse à l'Université de Manchester

21 et 22 mars 2019

A Lyon

Pour qui ?

Médecins, internes, psychologues, paramédicaux impliqués dans l'accompagnement des troubles du spectre autistique souhaitant se spécialiser à une méthode spécifique recommandée pour guider et former les parents à développer les interactions socio-communicatives de leur enfant.

Pourquoi se former au PACT?

Les troubles du spectre autistique sont **un enjeu de santé publique** et une des priorités nationales. Il est notamment très important de favoriser la mise en place de façon plus systématique de pratiques d'intervention spécifiques recommandées et validées.

La pratique de formation (ou guidance structurée) des parents pour qu'ils puissent eux-mêmes mettre en place des techniques au quotidien est bien développée et répandue dans d'autres pays mais encore très peu en France. Ces pratiques sont pourtant recommandées et ont bien montré leur intérêt en améliorant la synchronie de la communication parent-enfant, en améliorant les initiatives de communication de l'enfant dans l'interaction parent-enfant et à plus long terme en diminuant la sévérité des signes autistiques et en améliorant la communication au quotidien (4ème plan autisme).

Le **PACT** est la méthode de formation des parents recommandée dans le NICE en Angleterre. C'est à ce jour la seule méthode pour diminuer les signes autistiques chez les enfants avec un **TSA de 2 à 11 ans** qui ait fait la preuve de son efficacité dans plus de 2 études randomisées contrôlées de haut niveau de preuve.

Qu'est-ce que le PACT ? : Formation des parents par **vidéofeedback** pour développer les interactions socio-communicatives de leur enfant avec TSA de 2 à 11 ans

Le PACT (Preschool Autism Communication Therapy) permet de guider et former des parents sur une 12ème de séances d'une heure par le professionnel. Les séances sont espacées d'une 15 ène de jours entre elles pour permettre aux familles une mise en pratique des apprentissages. Chacune des 12 séances de guidance des parents se déroule de façon similaire. Après un court échange sur les progrès de la semaine, le parent formé et l'enfant réalisent une courte activité qu'ils aiment faire ensemble et qui permet d'illustrer la mise en application de certains principes discutés avec le professionnel lors de la dernière séance de formation. L'activité parent-enfant est filmée par le thérapeute. A partir des moments d'interaction socio-communicative conjoints et synchrones entre le parent et l'enfant, le professionnel amène le parent à prendre conscience des principes/ actions qui ont pu aider à créer ces moments d'interaction positifs. Ils aident aussi le parent à synthétiser les principes et chercher à les réutiliser lors de temps d'activité à la maison avec l'enfant. Le but est de guider le parent pour qu'il puisse reproduire des moments d'interaction conjoints et synchrones qui permettront à terme d'améliorer les interactions sociales et la communication de l'enfant.

Les objectifs de la formation :

Les professionnels seront formés à guider et former les parents au PACT via **vidéo-feedback**.

Le professionnel sera formé lors de cette formation à :

- **Guider le parent à repérer les moments d'interaction positifs** via le vidéo-feedback
- **Guider le parent à réfléchir aux moyens et actes** qui ont permis des moments d'interaction conjoints et synchrones avec son enfant
- **Guider les parents à mettre en mots clés et réutiliser ces principes** lors d'activité réalisée avec leur enfant au quotidien pour multiplier ces moments d'interaction conjoints et synchrones

Déroulement de la formation et moyens pédagogiques

1/ Partie 1 : Formation e-learning

Cette première partie est un e-learning d'une demie journée. Il permet de comprendre et apprendre les grands principes du PACT à partir de courtes vidéos de pratique de cette méthode et de quizz. Le e-learning peut être visionné jusqu'à ce que les principes soient acquis. Il est en anglais simple et a déjà été réalisé par plusieurs professionnels du Centre Hospitalier le Vinatier de l'équipe. Il est bien réalisable en une ½ journée. Un certificat d'attestation de réalisation est envoyé par mail par l'éditeur du e-learning (Hogrefe) au professionnel ayant réalisé et complété le e-learning. La réalisation de cette première partie permet l'accès à la seconde partie de la formation.

2/ Partie 2 : Formation avec Catherine Aldred en présentiel le 21 et 22 mars 2019

Chaque professionnel recevra le manuel officiel PACT sous forme papier. Une version française en cours d'édition chez l'éditeur Hogrefe sera également distribuée aux participants. Le professionnel pourra en prendre connaissance avant la formation et le gardera comme référence pour sa pratique du PACT.

La formatrice Catherine ALDRED réalisera la partie 2 de la formation sur le Centre Hospitalier le Vinatier à BRON, le 21 et 22 mars 2019 de 9H à 13H et de 14H à 17H au CEDA (Centre d'évaluation et de diagnostic de l'autisme) bât 504 B 2 ième étage.

Elle expliquera à partir d'un power point et de vidéos de cas réels comment mettre en pratique cette méthode. La formation se déroulera en anglais traduit par une psychologue bilingue Mme Vickie SCHMIDT, assistée de Mme Natacha GALLIFET, orthophoniste, certifiée PACT en 2017 et le Dr M-M GEOFFRAY.

3/ Partie 3 : Supervision de la pratique et attestation de pratique

Le professionnel devra envoyer le matériel pour la supervision à la superviseuse. Le matériel à envoyer est composé :

- D'une courte vidéo d'environ 8 minutes d'interaction entre l'enfant et le parent (à envoyer au format MP4)
- D'une vidéo de séance de vidéofeedback où l'on voit le thérapeute en train de guider et former le parent aux principes du PACT

Une attestation de pratique sera envoyée aux professionnels après réception du matériel d'un seul cas clinique avant le 31 décembre 2019 pour le DPC. Le professionnel recevra un feedback détaillé selon la grille d'évaluation des professionnels disponible dans le manuel PACT.

Les professionnels qui souhaitent être certifiés au PACT, selon les critères anglais, et aller plus loin dans la pratique, devront envoyer un deuxième cas avec le même matériel. Les deux cas envoyés devront répondre aux critères de fidélité du PACT décrit dans le manuel pour que les professionnels puissent être certifiés selon les guidelines du groupe anglais développant le PACT.

Quelques références

<http://research.bmh.manchester.ac.uk/pact/about/>

Pickles, A., Le Couteur, A., Leadbitter, K., Salomone, E., Cole-Fletcher, R., Tobin, H., ... & Aldred, C. (2016). Parent-mediated social communication therapy for young children with autism (PACT): long-term follow-up of a randomised controlled trial. *The Lancet*, 388(10059), 2501-2509. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0140673616312296>

Rahman, A., Divan, G., Handani, S.U., Vajaratkar, M., Taylor, C., Leadbitter, K., Aldred, C., Minhan, A., Cardozo, P., Elmsley, R., Patel, V & Green, J. (2016). The Effectiveness of the parent-mediated Intervention for Autism Spectrum Disorders in South Asia (PASS) an RCT in India and Pakistan. *Lancet Psychiatry*, 3, 2, 128-136.

CEDA
Bât 504B 2 ième étage
Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et
de l'adolescent
Pôle de pédopsychiatrie
CENTRE HOSPITALIER le VINATIER
95 boulevard Pinel 69500 BRON

Des Ailes pour grandir
31 rue du doyenné 69005 Lyon
Association à but non lucratif:
Mail : desailespourgrandir@outlook.fr
N° SIRET : 824 273 353 00014
N° Déclaration d'activité : 84691575069 du préfet
de la région ARA